

Commune de Bastogne  
 1° division / Bastogne / section I  
 village d'Hemroulle  
 aux lieux dits: " Sur le pachy" et "Champs des Charliers"

Projet de lotissement  
 Rendeurs : Mr et Mme André-Marie SULBOUT-ENSCH  
 17, Hemroulle 6600 Bastogne tél 061/21 75 38

Levé planimétrique

TAUT D'OCCUPATION  
 occupation minimum =  $420 / 6412 = 6,55\%$   
 occupation maximale =  $1736 / 6412 = 27,07\%$

zone à céder  
 gratuitement  
 à la Commune

partie A = 44 ca  
 partie B = 62 ca  
 partie C = 55 ca  
 partie D = 65 ca  
 partie E = 45 ca  
 partie F = 60 ca  
 partie G = 50 ca

- Légende
- rivet
  - borne à mettre
  - borne féno
  - ⊕ poteau électrique
  - CO cours ouverte
  - CJ cours et jardins
  - clôture
  - réseau d'eau existant
  - réseau électrique existant
  - fbo ( front de bâtisse obligatoire)
  - ← façade
  - alignement

garages

"La maison  
 des  
 Français"

propriété de  
 Jean-Pol GEORGES  
 763 a, Champs  
 6688 Longchamps

propriété de  
 Jean LOCKMAN  
 24, Hemroulle  
 6600 Bastogne

propriété de  
 Jean LOCKMAN  
 24, Hemroulle  
 6600 Bastogne

3 boxes à chevaux et une remise à fourrage  
 dimensions intérieure d'un boxe : 3,50 m x 3,50 m chaque.

Levé et dressé par Guy MERNIER  
 Géomètre- Expert juré  
 7, rue des Tilleuls  
 L-8832 Rombach-Martelange  
 Tél/fax 00 352 26 61 54 61  
 Le 24 octobre 2002



Echelle 1/500

